utile, au moins, d'obtenir la tolérance bienveillante des pouvoirs publics. Les représentants de nos cantons bas-bretons et bretonnants n'ont dû accueillir qu'avec une bienveillante déférence ce vœu, cet appel, dont nous ne demandons, du reste, à voir tenir compte que dans la mesure du possible.

La parole est donnée à M. du Crest de Villeneuve pour la lecture du mémoire de M. le comte de Rosmorduc sur *le Livre de raison de M. Billoart de Kervazégan*. Le travail de notre distingué confrère a dû perdre à une lecture nécessairement coupée, écourtée par suite du peu de temps abandonné à la présentation de chaque mémoire inscrit. Ce *Livre de raison* est fort suggestif, plein de vie psychologique, économique. C'est un remarquable document dont la Société a pris connaissance avec le regret de n'en posséder qu'une lecture abrégée, mais avec la grande satisfaction, en retour, de se dire que ce sera un bon et succulent morceau d'érudition à déguster, à tête reposée, vu surtout qu'il est relevé par les savants éclaircissements qu'y a ajoutés M. le comte de Rosmorduc.

L'ordre du jour appelle la présentation de deux communications concernant le *Folklore breton*.

M. Le Braz dans une improvisation brillante nous entretient du *Culte des fontaines*. Personne ne connaît mieux que notre confrère les traditions et les légendes de la Basse-Bretagne. Les applaudissements des représentants des divers cantons du Finistère témoignent du plaisir que leur ont causé les descriptions si poétiques et en même si exactes de l'auteur des *Pardons*.

La légende de sainte Evette, la vierge aux trois couronnes, patronne des pêcheurs de la baie d'Audierne, racontée par M. Le Carguet, se rattache aussi

au *Folklore* et de même qu'une note complémentaire sur les fontaines, à annexer à l'étude de notre confrère, confirme et appuie quelques détails de l'intéressante communication de M. A. Le Braz. Tous souscrivent au jugement très flatteur de M. le Président après la lecture de ce mémoire. M. Le Carguet est un travailleur infatigable auquel la Société a de grandes obligations, c'est incontestablement l'historien de ce Cap-Sizun que l'on soupçonnait à peine avant lui tel qu'il est, tel qu'il l'a fouillé et retourné, scruté et analysé comme nul ne l'avait fait encore, recherchant avec passion les secrets de ses temps préhistoriques et de ses traditions.

M. Antoine Favé narre, avec sa verve habituelle, dans ses détails et ses conséquences, *Une altercation entre un Irlandais réfugié et le procureur du Roi à Carhaix en 1693.* M. l'abbé Favé, qui s'est livré à de patientes recherches sur la vie populaire à Carhaix sous Louis XIV et a fourni à ce sujet à la Société de nombreuses et curieuses communications, produit autour de cet épisode plusieurs renseignements sur le sort des Jacobites après le désastre de la Hogue ; sur les halles de Carhaix et la physionomie de la vieille cité bretonne où naquit La Tour d'Auvergne.

La soirée est déja avancée, il est près de dix heures lorsque l'oreille perçoit quelques sons métalliques, et l'œil a une vision rapide de soufflets et de lanternes : c'est notre cher vice-président le chanoine Abgrall qui dispose ses *trucs* pour les projections lumineuses annoncées à l'ordre du jour. Tout est prêt : avec un enthousiasme communicatif, il débute par un cri d'admiration patriotique pour le pays des ancêtres si riches, si beau avec sa floraison de pierres sculptées, de tours ajourées, de dentelles de granit. Et voilà que les projections se succèdent, développant et reproduisant *Clochers, Porches, Calvaires et Ossuaires de Basse-Bretagne,*